



DRONEXPERTS
FORMATIONS

PROGRAMME DE FORMATION — ÉDITION 2026

Télépilote drone aérien

Exploiter un drone dans un cadre professionnel : préparer une mission, maîtriser l'aéronef, piloter en sécurité et gérer l'imprévu.

Certification RS6982 : Exploiter un drone dans un cadre professionnel, délivrée par l'organisme certificateur DRONY. Enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences.

24 h

SUR 3 JOURS

100 %

EN PRÉSENTIEL

4

PARTICIPANTS MAX PAR
SESSION DE
CERTIFICATION

1 650 €

TTC

formation.dronexperts.io

Organisme certifié Qualiopi

La certification visée

Certification RS6982 — Exploiter un drone dans un cadre professionnel

Délivrée par l'organisme certificateur DRONY, enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences.

Dronexperts est habilité par DRONY à préparer les candidats à cette certification et à organiser les évaluations.

Dronexperts n'est pas propriétaire de la certification.

Public visé

Cette formation s'adresse aux professionnels évoluant dans une branche dans laquelle le drone est, ou devient, une nécessité pour compléter leur activité : métiers du spectacle (cadreurs, réalisateurs...), métiers de la photographie, métiers techniques et de constatation (architectes, géomètres, experts d'assurance, métiers du bâtiment, couvreurs...), ainsi qu'à tout détenteur d'un projet professionnel solide en lien avec la certification visée.

Prérequis

À l'entrée en formation

- Évoluer dans une branche professionnelle dans laquelle l'usage du drone est ou devient nécessaire pour compléter son activité, ou être détenteur d'un projet professionnel solide en lien avec la certification visée.
- Savoir lire, écrire et parler le français, afin de comprendre la réglementation, les consignes de sécurité et les supports pédagogiques.
- Connaître l'outil informatique, nécessaire à l'utilisation des plateformes réglementaires (AlphaTango) et des outils de préparation de mission.
- Être âgé de 16 ans au minimum.

À la présentation à l'évaluation certificative

Pour se présenter aux épreuves de la certification, le candidat doit fournir au minimum une attestation de réussite à l'examen en ligne permettant d'exercer les fonctions de télépilote dans les sous-catégories A1 et A3, ou à un niveau supérieur (sous-catégorie A2 ou CATS). Ce certificat n'est pas exigé pour l'entrée en formation. Il relève d'un prérequis réglementaire indépendant de la certification RS6982 : sa préparation et sa validation ne font pas partie des compétences évaluées ni attestées par cette certification.

Modalités d'admission

Entretien préalable destiné à vérifier le respect des prérequis d'entrée en formation et l'adéquation de la formation avec le projet professionnel du candidat.

Les examens réglementaires relèvent d'un cadre distinct

Les examens théoriques réglementaires A1/A3, A2, BAPD et CATS relèvent d'un cadre réglementaire distinct de la certification RS6982. Ils ne constituent ni une compétence attestée, ni un résultat attendu de la certification, et ne sont pas inclus dans la présente offre ni financés au titre du CPF dans ce cadre.

Dronexperts met à disposition de ses stagiaires un accès à la plateforme prepa-drone.fr. Cette ressource constitue un moyen pédagogique complémentaire permettant au participant de préparer ces examens en autonomie. Cet accès porte sur des contenus de préparation : il ne donne accès ni aux examens réglementaires, ni aux attestations correspondantes, et ne compte pas dans les 24 heures de formation.

COMPÉTENCES ET ÉVALUATION

Les compétences attestées

La formation couvre les quatre compétences du référentiel de la certification RS6982.

Préparation de la mission

Préparer le vol de la mission en respectant les procédures, en identifiant les démarches et autorisations réglementaires nécessaires et en tenant compte des données aéronautiques et des conditions extérieures.

Préparation du vol de l'aéronef télépilote

Préparer le vol de l'aéronef télépilote en vérifiant son état général et en effectuant les réglages et paramétrages nécessaires à la mission.

Télépilotage en situation normale

Télépiloter un drone en exécutant les manœuvres requises avec maîtrise et en toute sécurité.

Télépilotage en situation anormale

Télépiloter un drone en situation anormale en appliquant les procédures et manœuvres d'urgence appropriées afin de garantir la sécurité des personnes au sol.

Modalités d'évaluation

Épreuves de certification

- Étude de cas et QCM : questionnaire de 20 questions portant sur la préparation d'une mission d'inspection de toitures sur un bâtiment enclavé situé en agglomération, à proximité d'un aéroport. Durée : 30 minutes.
- Mise en situation A : préparation du matériel pour une mission complexe, comprenant la vérification de l'état de l'aéronef et la réalisation des réglages. Durée maximale : 15 minutes.
- Mise en situation B : examen pratique de télépilotage en situation normale et anormale dans le cadre de la réglementation européenne applicable aux aéronefs sans équipage à bord. Durée : 45 minutes.
- Entretien oral : discussion avec l'examineur à partir de l'un des quatre thèmes principaux de l'activité drone, sélectionné par tirage au sort. Durée : 10 minutes.

Pour valider le QCM, le candidat doit obtenir au moins 75 % de bonnes réponses, soit 15 réponses correctes sur 20.

Pour valider la mise en situation A, le candidat doit être évalué positivement sur chacun des éléments de la liste de contrôle.

Lors de l'entretien oral, trois bonnes réponses sont attendues.

La certification est délivrée lorsque les épreuves et les critères prévus par le référentiel d'évaluation du RS6982 sont satisfaits.

Important

Les examens réglementaires OPEN A1/A3, OPEN A2 et CATS sont distincts de la certification. Ils ne constituent ni des compétences attestées ni le résultat attendu de la certification RS6982.

Les catégories d'exploitation, une information réglementaire

Les catégories Ouverte, Spécifique et Certifiée sont présentées afin que le participant comprenne l'organisation générale de la réglementation, identifie la catégorie applicable à une mission et détermine les démarches correspondantes. Cette présentation constitue une information réglementaire et ne signifie pas que les compétences spécialisées propres aux catégories Spécifique ou Certifiée sont acquises au cours de ce parcours.

Sanction de la formation

À l'issue du parcours, une attestation de fin de formation est remise à chaque participant. La certification RS6982 est délivrée par DRONY aux candidats ayant satisfait aux critères du référentiel d'évaluation en vigueur.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Déroulé de la formation

24 heures réparties sur 3 journées consécutives, intégralement en présentiel. La formation alterne apports réglementaires, études de cas, préparation de missions et télépilotage en conditions réelles. Les séquences extérieures sont adaptées à la météo et aux impératifs de sécurité.

JOUR 1 Préparer une mission de vol

Accueil et positionnement

- Présentation du centre, de l'instructeur et des participants.
- Identification du niveau initial, des attentes et du projet professionnel.
- Positionnement pédagogique.

Comprendre le cadre réglementaire

- Responsabilités du télépilote et de l'exploitant d'aéronef sans équipage à bord.
- Organisation de la réglementation européenne et nationale (UE 2019/947).
- Catégories Ouverte, Spécifique et Certifiée : identifier le cadre applicable à une opération et déterminer les démarches correspondantes.
- Classification des aéronefs et limitations réglementaires associées.

Analyser l'environnement et préparer l'opération

- Lecture et interprétation des cartes et des informations aéronautiques.
- Identification des zones réglementées, interdites ou restreintes.
- Démarches, accords, protocoles et autorisations nécessaires.
- Analyse des tiers, des obstacles et des conditions météorologiques.
- Définition de la zone d'opération, de la zone d'exclusion des tiers et du positionnement du télépilote.
- Formalisation des risques, des mesures de prévention et des critères de décision.

Compétence travaillée : préparation de la mission.

JOUR 2 Préparer le matériel et maîtriser le vol

Préparation opérationnelle de l'aéronef

- Adéquation du drone, de ses accessoires et de sa charge utile avec la mission.
- Contrôle de l'état général, de la conformité et de l'aptitude opérationnelle.
- Inspection des hélices, des batteries et des équipements de sécurité.
- Vérification des mises à jour, des paramètres, des modes de vol et des messages d'erreur.
- Configuration des dispositifs de sécurité et des procédures de retour.

Mise en œuvre sur le terrain

- Organisation des zones de décollage, d'atterrissage et d'évolution.
- Visite pré-vol complète et briefing sécurité.
- Prise en main, décollage, atterrissage et maintien de position.
- Trajectoires, orientations, changements d'axe et mouvements combinés.
- Adaptation du pilotage à la précision attendue et au projet métier.

Validation intermédiaire

- Étude de cas en salle : préparation complète d'une mission.
- Questionnaire de validation des acquis de la journée.

Compétences travaillées : préparation du vol de l'aéronef · télépilotage en situation normale.

JOUR 3 Télépiloter en situation normale et anormale

Conduire une mission complète

- Préparation d'une mission à partir d'un cas professionnel réel.
- Briefing, répartition des rôles et coordination des personnes présentes.
- Mise en œuvre de l'aéronef et réalisation des manœuvres nécessaires.
- Maîtrise de la trajectoire et surveillance continue de l'environnement.

Gérer les situations anormales

- Identification d'une alerte, d'un obstacle, d'une perte de signal ou de retour vidéo.
- Application des procédures de retour automatique et des mesures d'urgence.
- Décision de poursuivre, d'interrompre ou d'annuler le vol selon le niveau de risque.

Sécurisation

- Sécurisation des personnes, des biens, de l'aéronef et de la zone d'opération.

Facteurs humains

- Risques liés au facteur humain, gestion du stress et de la charge mentale.
- Posture professionnelle du télépilote.

Clôture et évaluation certificative

- Débriefing, consignation des événements et traçabilité de l'opération.
- Évaluation certificative RS6982 : étude de cas et questionnaire, puis mises en situation A et B.

Compétences travaillées : télépilotage en situation normale · télépilotage en situation anormale.

Moyens pédagogiques et techniques

- Salle de formation équipée, supports de cours remis à chaque participant.
- Aéronefs et équipements mis à disposition pour l'ensemble des séquences pratiques.
- Terrain sécurisé dédié aux exercices de vol.
- Formateur professionnel en activité, qualifié pour la certification visée.
- Groupe restreint, permettant un suivi individualisé de chaque participant.

L'essentiel en un coup d'œil

Durée	24 heures réparties sur 3 journées consécutives.
Modalité	Entièrement en présentiel. Aucune séquence à distance n'est comptabilisée dans les 24 heures.
Rythme	En journée, en semaine, à temps plein.
Effectif	4 participants maximum par session de certification.
Lieux	Bordeaux-Mérignac · Le Castellet · Paris Ouest (Beynes) · Strasbourg-Schiltigheim · Toulouse (Labarthe-sur-Lèze).
Tarif	1 650 € TTC.
Financements	CPF, OPCO, France Travail, entreprise.
Délai d'accès	Inscription à finaliser au plus tard 11 jours ouvrés avant le démarrage pour un financement CPF.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les besoins d'adaptation sont étudiés avec notre référent handicap avant l'inscription. Selon la situation : adaptation des supports, des consignes, du rythme ou du matériel, temps supplémentaires et choix de sites accessibles. Les modalités d'évaluation peuvent être aménagées dans le respect du référentiel de certification. La pratique du télépilotage et l'accès aux terrains font l'objet d'une étude individualisée de faisabilité. Contact : 07 86 72 89 54.

Pour aller plus loin

Passage des attestations pratiques STS-01 et STS-02

Une demi-journée dédiée à l'évaluation pratique conduisant aux attestations STS-01 et STS-02, exigées pour opérer dans ces scénarios standards européens. Ce module est indépendant de la certification RS6982, ne fait pas partie du présent parcours et n'est pas éligible au CPF.

Tarif : 490 € TTC — 100 € TTC pour les stagiaires ayant suivi notre parcours certifiant RS6982.

Nous contacter

Téléphone	07 86 72 89 54
Courriel	formation@dronexperts.io
Site	formation.dronexperts.io